

Albertville, le 26 août 2026
LE PRINCIPAL DU COLLÈGE
aux
PARENTS D'ÉLÈVES

Madame, Monsieur,

Les parents d'élèves disposent de 6 sièges au conseil d'administration du collège Pierre Grange.

Le vote électronique se déroulera DU MARDI 6 AU VENDREDI 9 OCTOBRE 2026 à 12h00

Les modalités vous seront communiquées ultérieurement par le biais de la messagerie PRONOTE.

En prenant part à cette élection, vous manifestez l'intérêt que vous portez à l'établissement ainsi qu'à la scolarité de votre enfant.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le principal
Pascal DENAMIEL



N.B. Chaque parent* est électeur et éligible. **Il ne dispose que d'une voix quel que soit le nombre de ses enfants inscrits dans le même établissement.**

En conséquence chaque parent sera destinataire des modalités du vote.

BO n° 29 du 22 juillet 2004 : « Lorsque l'exercice de l'autorité parentale a été confié à un tiers qui accomplit tous les actes usuels relatifs à la surveillance et à l'éducation de l'enfant, ce tiers exerce à la place des parents le droit de voter et de se porter candidat. Ce droit de suffrage est non cumulatif avec celui dont il disposerait déjà au titre de parent d'un ou plusieurs élèves inscrits dans l'établissement.

CALENDRIER DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE

DATES	Activités	Acteurs
MARDI 8 SEPTEMBRE 2026 18h	Réunion Préalable à l'élection en salle polyvalente	Tous les parents d'élèves
LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026	Date limite Dépôt de candidatures	Parents d'élèves
VENDREDI 2 OCTOBRE 2026	Envoi des informations électorales pour les Parents par le biais de la messagerie Pronote	Collège
DU 6 AU 9 OCTOBRE 12h	Période de vote électronique	Parents d'élèves
VENDREDI 9 OCTOBRE 2026 14h	Dépouillement au secrétariat	Parents candidats volontaires
MARDI 13 OCTOBRE 2026 18h	Réunion parents élus	Parents élus + principal